

## AFFILIATION / ADHÉSION 2020 / 2021

ÉTABLISSEMENT DU SECOND DEGRÉ  
DE PLUS DE 500 ELEVES

Association affiliée n° : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

## Affiliation de l'établissement de + de 500 élèves

 Affiliation Ligue

90,00 €

Total : \_\_\_\_\_ €

## POUR PROCÉDER À VOTRE AFFILIATION :

## Vous devez renvoyer à la Fédération des Hautes Pyrénées :

- la demande d'**Affiliation Établissement Second degré** complétée, datée et signée par le chef d'établissement
- le présent bon de commande complété
- un chèque en règlement de la somme mentionnée sur votre bon de commande à l'ordre de : « La ligue de l'Enseignement 65 ».